

LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

NUMÉRO	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX DE BASE	CATÉGORIE D'ÉCHELONNEMENT
SOUS-CHAPITRE VII			
AUTRES EXEMPTIONS PERSONNELLES			
9807.00.10	Membres artificiels et harnais pour ces membres, importés uniquement pour l'usage personnel d'une personne déterminée et non destinés à la vente autrement que pour l'usage de cette personne	Franchise	D
9807.00.20	Articles destinés aux aveugles : Livres, musiques et brochures, en relief, utilisés uniquement par les aveugles ou pour eux	Franchise	D
9807.00.30	Tableaux Braille, cubarithmes, ainsi qu'appareils, machines, presses et caractères spéciaux, uniquement destinés à l'usage des aveugles ou à leur profit	Franchise	D
9807.00.40	Articles en métal (y compris les médailles, trophées et prix) destinés à être décernés à des personnes aux États-Unis, à titre de distinction honorifique, par des pays étrangers ou des citoyens de pays étrangers	Franchise	D
9807.00.50	À la demande du Département d'État : articles venant de citoyens étrangers et destinés à être offerts au Président ou au Vice-président des États-Unis	Franchise	D
SOUS-CHAPITRE VIII			
IMPORTATIONS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS			
9808.00.10	Articles destinés à tout Bureau du gouvernement des États-Unis : Gravures, eaux-fortes, photographies, reliées ou non, bandes vidéo enregistrées et films photographiques impressionnés (y compris les films cinématographiques), développés ou non	Franchise	D
9808.00.20	Articles destinés au Département d'État : Enregistrements sonores et bandes vidéo enregistrées, destinées à être employées par lui dans le cadre du plan autorisé par le "United States Information and Educational Exchange Act 1948" (22 U.S.C. 1431-1479)	Franchise	D
9808.00.30	Articles pour Départements militaires : Fournitures pour lesquelles les bureaux d'approvisionnement autorisés certifient au Commissioner des douanes qu'elles constituent du matériel de guerre présentant un caractère de nécessité urgente, achetées à l'étranger	Franchise	D